

L'Institut français (Paris) lance un appel à candidatures dans le cadre de son programme à la Cité internationale des arts. Ce programme de résidences est à destination des artistes professionnels internationaux, issus de tous horizons et toutes disciplines, qui souhaitent développer un projet de recherche ou de création au cœur de Paris.

Chaque année, ce sont environ 70 artistes du monde entier qui bénéficient de cette résidence.

EN BREF :

- **Qui ?** Artistes professionnels, résidant exclusivement hors de France depuis au moins 5 ans.
- **Quoi ?** Résidences de recherche et de création, pour une durée de 3 mois avec un accompagnement artistique.
- **Où ?** À la Cité internationale des arts, sur le site du Marais, à Paris.
- **Quand ?** Entre avril 2025 et avril 2026.
- **Comment ?** Les artistes doivent obligatoirement être soutenus par un ou plusieurs partenaires culturels (par exemple, l'Institut français du Bénin/SCAC). Ce sont ces partenaires associés qui effectuent la démarche de dépôt de la candidature. L'Institut français du Bénin n'apportera un soutien qu'aux dossiers qu'il aura pré-sélectionnés.

Pour prendre connaissance de l'entièreté des modalités du programme de résidences, veuillez [consulter les conditions sur le site de l'Institut français de Paris](#).

POUR POSTULER COMME CANDIDAT SOUTENU PAR L'INSTITUT FRANÇAIS DU BÉNIN :

Si vous souhaitez postuler à l'appel à candidatures en étant soutenu par l'Institut français du Bénin, nous vous invitons à nous envoyer un dossier composé des pièces suivantes :

- CV
- Dossier/portfolio artistique (avec photos, liens vers des sites, coupures de presse, extraits vidéo/audio, ...)
- Une description du projet de résidence : présentation, objectif(s) et résultat(s) attendu(s)
- Lettre(s) d'engagement d'éventuels partenaires artistiques français et/ou franciliens
- Lettre de recommandation (d'une structure ou d'un.e professionnel.le reconnu.e dans la discipline artistique)
- Attestation sur l'honneur qui garantit que les œuvres présentées au sein de la candidature sont bien celles de l'artiste
- La période souhaitée pour votre résidence

Ce dossier devra être envoyé par e-mail **avant le 10 octobre 2024 à 18h** à l'attention de Marie MOURLON - Cheffe de projets culture (projetsculture@if-benin.com).

Seuls les dossiers complets et envoyés dans la date limite seront pris en compte. L'Institut français du Bénin ne pourra être associé à des demandes présentées au-delà de la date limite de présélection, soit le 10 octobre 2024.

Dans l'éventualité où l'Institut français du Bénin présélectionne votre dossier, vous serez amené à constituer un dossier plus complet et fournir des pièces justificatives (voir les [modalités de l'appel](#)).

Vous souhaitez plus d'information ?

Le pôle Résidences de l'Institut français de Paris organise un webinaire d'information en français le **1^e octobre 2024, à 13h30 (heure du Bénin)** – inscription préalable obligatoire :

<https://www.institutfrancais.com/fr/offre/residences-a-la-cite-internationale-des-arts>

13h30 – 14h00 : présentation du programme et des modalités de candidature

14h00 – 14h30 : session de questions/réponses

Ce webinaire s'adresse aux artistes, professionnelles et professionnels de la culture ainsi qu'à leurs partenaires associés désireux de déposer un dossier lors de cet appel.